

[Responsabilité civile médicale](#)

Formation d'experts en Romandie

Interview réalisée par: **Jeanine Glarner**

Spécialiste en communication, division Communication de la FMH

La FMH organise en collaboration avec l'association Médecine d'assurance suisse (SIM) un module de formation pour les experts en responsabilité civile médicale. Le séminaire s'est tenu en Suisse alémanique en août 2020 et son pendant romand est prévu pour le mois de novembre. La Prof. Nicole Ochsenbein-Kölblle a participé au séminaire alémanique; nous lui avons demandé si elle estimait que le module de formation lui avait été utile.

Vous avez participé à la formation «Nouveau module FMH/SIM pour les experts en responsabilité civile médicale». Quelles étaient vos attentes lorsque vous y êtes inscrite?

Même si j'exerce en tant qu'experte depuis plus de dix ans maintenant, ce module a été pour moi l'occasion d'échanger sur divers aspects importants de la responsabilité civile. Il m'a permis d'aborder des exemples concrets et d'élargir et affiner encore ma perception de ces aspects.

Que retirez-vous de la journée pour votre activité d'experte?

La journée a pleinement satisfait à mes attentes. Une fois de plus, j'ai eu la confirmation de l'immense importance que revêt la communication avec le patient et les proches dans mon travail de médecin, et qu'elle est souvent l'élément clef permettant de prévenir les plaintes en responsabilité civile. Nous avons également été rendus attentifs à l'importance d'une bonne documentation, pour pouvoir disposer de tous les éléments pertinents si la responsabilité d'un médecin venait à être engagée.

Bref portrait



La Prof. Nicole Ochsenbein-Kölblle est spécialiste en gynécologie et obstétrique. Elle est titulaire de l'attestation de formation complémentaire en ultrasonographie prénatale et a suivi les cursus de formation approfondie en médecine fœto-maternelle et en gynécologie-obstétrique opératoire. A 48 ans, elle est médecin adjointe à la Clinique obstétrique de l'Hôpital universitaire de Zurich et exerce en tant qu'experte depuis plus de dix ans.

Recommanderiez-vous cette formation?

Oui, absolument. Je la recommanderais par exemple aux consœurs et confrères exerçant dans le domaine de la gynécologie. Elle est bien adaptée pour les experts actifs depuis plusieurs années déjà, mais également pour les médecins qui n'ont encore aucune expérience en tant qu'experts mais qui pourraient imaginer exercer cette activité, puisqu'elle aborde la question de la responsabilité civile sur la base d'exemples concrets, tirés de la pratique.

Formation FMH/SIM pour les experts en responsabilité civile médicale

Ce module de formation sera également donné en Romandie le 5 novembre 2020 à l'Hôpital Riviera-Chablais, à Rennaz. Des médecins de plusieurs disciplines médicales et des juristes expérimentés dans le domaine de la responsabilité civile médicale aborderont – sous l'angle théorique et au moyen d'exemples pratiques – les questions spécifiques liées à ce domaine, comme le devoir de diligence du médecin et son obligation d'informer le patient. De même, les éléments essentiels de l'activité de l'expert, la rédaction d'expertises pour la FMH et le déroulement d'une expertise conjointe seront thématiques. Au vu de son importance, la communication en cas d'incident médical fera l'objet d'un exposé. Enfin, pour que les participants puissent échanger sur leur expérience en tant qu'expert, une discussion interdisciplinaire est prévue.

Vous trouverez de plus amples informations et le formulaire d'inscription sur le site de la FMH: www.fmh.ch → Prestations → Formation FMH/SIM pour les experts en responsabilité civile médicale. Les **inscriptions** sont ouvertes jusqu'au **26 octobre** prochain. Nous nous réjouissons de votre participation.

Bureau d'expertises
extrajudiciaires de la FMH
Valérie Rothhardt
Nussbaumstrasse 29
CH-3000 Berne 16
[valerie.rothhardt\[at\]fmh.ch](mailto:valerie.rothhardt[at]fmh.ch)